

L'aventure politico-légale du FIS l'opportunité de la voie électorale comme alternative à la violence.

Nul doute que les bouleversements institutionnels et politiques, survenus à la suite de l'explosion des émeutes d'octobre 1988, ne pouvaient que constituer des modifications majeures dans le « champ des possibles » pour les différentes tendances du courant de l'islamisme. Ainsi, si la première réforme constitutionnelle adoptée le 3 novembre 1988 a conduit à l'éclatement du pouvoir exécutif et à l'émergence d'un chef de gouvernement responsable devant l'assemblée⁷¹³, c'est en revanche la deuxième réforme constitutionnelle adoptée le 23 février 1989, qui a transformé en profondeur le paysage politique algérien, en autorisant notamment la création des associations à caractères politique (ACP), ce qui, comme le notait A. Lamchichi, consacrait implicitement le multipartisme même si ce terme n'a pas été formellement mentionné⁷¹⁴. Ce début d'ouverture politique a permis aux différentes tendances islamiques de s'affranchir de l'activisme clandestin et les a conduites à s'organiser dans un cadre politique formel. C'est à ce moment-là que la cartographie de différentes forces politiques appartenant au courant de l'islamisme est apparue plus clairement, d'autant plus que les rivalités qui animaient ces différentes tendances autour du leadership de la mouvance islamique mettaient à nu les frontières idéologiques et politiques qui séparaient les différents mouvements islamiques activant sur la scène politique.

2.1 Le FIS, un rassemblement hétéroclite de tendances islamiques

Au-delà de la rivalité récurrente qui les animait, la majeure partie des mouvements islamiques organisés n'entendait pas se constituer en partis politiques, mais préférait plutôt s'activer dans un cadre associatif⁷¹⁵. Ceci d'autant plus que ce cadre associatif venait d'être ouvert au champ politique. La logique dominante chez la mouvance islamique en général, était

⁷¹³ Mokhtar Lakehal, *Algérie: de l'indépendance à l'état d'urgence* (Editions L'Harmattan, 1992), p. 233.

⁷¹⁴ Abderrahim Lamchichi et Jacques Chevallier, *Islam et contestation au Maghreb*, op.cit, p. 237.

⁷¹⁵ الطاهر سعود، الجذور التاريخية و الأيديولوجية للحركة الإسلامية في الجزائر، رسالة مقدمة لنيل شهادة دكتورا في علم الاجتماع و التنمية، تحت إشراف ميلود سفاري، جامعة قسنطينة، قسم علم الاجتماع و الديموغرافيا، 2009-2010، ص 374-378.

Traduc : Tahar Saoud, *les racines historiques et idéologiques du mouvement islamique en Algérie*, thèse de doctorat en sociologie et développement, sous la direction de Miloud Sefari, Université de Constantine, département de sociologie et de démographie, 2009-2010, p. 314-378.

que le travail de prédication devait précéder l'action politique proprement dite⁷¹⁶. Mais, les enjeux suscités par cette ouverture au champ politique ont fait émerger plusieurs questions cruciales qui ont fait débat au sein des différentes tendances de l'islam politique algérien : la première nous semble être d'ordre éthico-politique et reflétait la perception même du « faire de la politique » ; autrement dit, la question de savoir s'il était permis de procéder à une politisation de la religion, et pour reprendre l'expression de Myriam Ait Aoudia, d'entamer une *requalification politique et partisane*⁷¹⁷ de la religion, ou alors, au contraire, de rester dans une optique de prédication religieuse et morale pour éviter que le politique ne vienne « souiller⁷¹⁸ » le religieux.

Les trois courants islamiques les mieux connus et les mieux organisés à ce moment-là — en l'occurrence les tendances locales et internationales des frères musulmans, ainsi que la tendance nationaliste (Al Djazara) — s'étaient joints à une initiative plus globale portant à concrétiser une union sous l'égide de la *Ligue pour la prédication islamique (Rabitat Al Da'awa Al Islamiyya)* présidée par le cheikh Ahmed Sahnoun⁷¹⁹. Mais les rivalités autour du leadership et l'organisation de cette ligue conduira à l'échec des tractations, notamment après que l'idée de la création d'un parti politique soit arrivée à un stade de maturation chez certaines figures de la *Salafiya Harakiyya*, le salafisme activiste⁷²⁰ (comme Ali Benhadj, Hechemi Sahnouni et Kamal Guemazi), mais aussi, chez les militants du Groupe de l'Est (comme Abdelkader Boukhamkham, Ali Djeddi et Abdelkader Hachani)⁷²¹. Ceci nous amène à la deuxième question fondamentale qui s'est posée pour la mouvance islamique : qui allait conduire le mouvement islamique en Algérie ? Cette question est en effet, à l'origine de la concurrence organisationnelle acharnée à laquelle se sont livrées les différentes tendances de l'islamisme. Chaque tendance voulait en effet s'imposer comme étant la représentante légitime de l'islamisme sur la scène politique algérienne. Cela dit, le poids décisif et l'assise populaire dont

⁷¹⁶ كميل الطويل، الحركة الإسلامية المسلحة في الجزائر (دار النهار للطباعة والنشر والتوزيع، 1998).

Traduc : Kamil Al Touil, le mouvement islamique armé en Algérie, op.cit, p. 20.

⁷¹⁷ Myriam Aït-Aoudia, « La naissance du Front islamique du salut : une politisation conflictuelle (1988-1989) », *Critique internationale* n° 30/1 (31 mars 2006), 129-144.

⁷¹⁸ Ahmed Merrani (un des principaux dirigeants du FIS), a confié récemment dans un entretien publié intégralement dans le journal arabophone Ech-Chourouk, que la politique a perverti les membres du FIS, et c'était en grande partie la raison pour laquelle il a décidé de se retirer du parti. Voir entretien avec Ahmed Merrani, in Journal arabophone Ech-Chourouk, réalisé le 01/12/2012.

⁷¹⁹ Michael Willis, *The Islamist Challenge in Algeria: A Political History* (Ithaca Press, 1996), p. 115. Voir Aussi : Mustafa Al-Ahnaf, Bernard Botiveau, et Franck Frégosi, *L'Algérie par ses islamistes*, op.cit, p. 64. Et François Burgat et William Dowell, *The Islamic Movement in North Africa* (Center for Middle Eastern Studies, 1993), p. 294.

⁷²⁰ Pour plus de détails sur la notion de salafisme activiste (souvent appelé salafisme politique), qui diffère de celle du salafisme piétiste (souvent considéré comme apolitique), revenir à l'introduction.

⁷²¹ Entretien avec Hachemi Sahnouni, in Journal arabophone Ech-chourouk op.cit.

jouissaient certains prédicateurs salafistes ralliés à l'idée de créer un parti politique islamique⁷²², a définitivement convaincu les futurs fondateurs du FIS de créer leur parti et ce, malgré les réticences des plus grandes et anciennes figures dirigeantes de l'islamisme algérien, telles que Abdallah Djaballah et Mahfoud Nahnah, de même que la majorité des prédicateurs salafistes de tendance piétiste parmi lesquels se trouvait le Cheikh Farkous, Ahmed Sahnoun, Kamal Nour, Abdel Malek Ramdani et Salim Serrar⁷²³. Mises devant le fait accompli, les plus importantes organisations islamiques existantes comme *Al Irchad Wa Al Isalh*⁷²⁴ et *Al Nahda Al Khayria*⁷²⁵ n'avaient pas d'autres choix que de se dissoudre à l'intérieur du FIS ou de créer leurs propres partis politiques. C'est ainsi qu'un grand nombre de militants appartenant au Groupe de l'Est proche de A. Djaballah ont fait le choix d'adhérer à titre individuel⁷²⁶ au parti du FIS naissant. De leur côté, M. Nahnah et A. Djaballah se résoudre à créer séparément deux partis politiques distincts, respectivement *le Mouvement de la société pour la paix* et *le Mouvement Al Nahda*⁷²⁷.

Enfin, la dernière question qui est celle de la régulation de la violence au sein de cette mouvance islamique, semblait s'imposer d'elle-même. Ceci est d'autant plus vrai que les forces qui la composaient et qui ont été libérées au lendemain de l'ouverture du champ politique et associatif, n'étaient pas exemptes de la pensée radicale violente. Le FIS naissant sera le plus confronté à ce défi, étant donné la diversité des tendances qu'il va accueillir en son sein. Si l'on en croit Ahmed Merrani par exemple, les anciens militants ayant appartenu dans un passé récent⁷²⁸ au groupe de Bouyali et qui ont rejoint le FIS par la suite, n'avaient pas complètement abandonné l'idée de l'action violente : « *pour l'histoire, et pour que être honnêtes, depuis le jour où ils ont été libérés, ils n'ont pas pensé une seule fois à se repentir de l'action armée. Ils n'ont pas cessé de se préparer à reprendre les armes dès que l'occasion allait le leur permettre. Et c'est précisément ce qui s'est produit avec l'interruption du processus électoral* »⁷²⁹. Ces propos tenus par Merrani,

⁷²² Parmi les prédicateurs du salafisme activiste qui ont apporté une contribution décisive à la création du FIS, on peut citer : Ali Benhadj, Hachemi Sahnouni, Kamel Guemazi et Abdelbaki Sahraoui. Cependant, concernant les prédicateurs appartenant au courant de la *Salafiya* pieuse, Sahnouni reconnaissait que dans sa grande majorité, cette tendance n'a pas adhéré à l'idée de la création d'un parti politique. Entretien avec le Hachemi Sahnouni, in *Journal arabophone Ech-Chourouk*, op.cit.

⁷²³ Entretien avec Hachemi Sahnouni, in *Journal arabophone Ech-Chourouk*, op.cit. Voir Aussi : entretien avec Kamel Guemazi, in *Journal arabophone Ech-Chourouk*, op.cit.

⁷²⁴ Peut se traduire par : « orientation et réforme », présidée par Mahfoud Nahnah.

⁷²⁵ Peut se traduire par : « renaissance et bienfaisance », présidée par Abdallah Djaballah.

⁷²⁶ Entretien avec Abdallah Djaballah, op.cit.

⁷²⁷ Mustafa Al-Ahnaf, Bernard Botiveau, et Franck Frégosi, *L'Algérie par ses islamistes*, op.cit, p 37-44.

⁷²⁸ Comme nous l'avons vu précédemment, le groupe armé constitué par Bouyali ne fut complètement neutralisé que durant l'année 1987.

⁷²⁹ Entretien avec Ahmed Merrani, in *Journal arabophone Ech-Chourouk*, op.cit.

semblent être confirmés en effet, par le fait que l'un des premiers groupes armés constitués au lendemain de l'interruption du processus électoral a été fondé par les lieutenants les plus proches de l'ancien djihadiste Mostapha Bouyali, parmi lesquels se trouvaient Abdelkader Chebouti, Mansouri Meliani et Azzedine Baa⁷³⁰. L'autre enjeu auquel devait faire face la future direction du FIS, était celui de maîtriser l'exaltation des Algériens fraîchement débarqués d'Afghanistan. Forts de leur expérience de la guérilla menée contre l'armée soviétique dans les années 1980, un grand nombre de ces anciens combattants épris de la *Salafiyya Djihadiya* (le salafisme djihadiste) tenteront de proposer leur savoir-faire dans le domaine de leur compétence, en l'occurrence l'action armée (*cf infra*)⁷³¹.

En soulevant ces trois questions fondamentales, nous plaçons notre analyse dans l'optique soutenue par Lilian Mathieu, qui insiste sur la nécessité d'accorder un intérêt particulier à l'hétérogénéité constitutive d'une mobilisation⁷³². Effectivement, cette hétérogénéité que connaissait la mouvance islamique de manière générale, a de notre point de vue été à l'origine de la concurrence qui a opposé différents courants islamiques autour du leadership. Comme elle a été la source principale des divergences concernant aussi bien la manière de « faire de la politique », que de la légitimité politico-religieuse de l'usage de la violence sous différentes formes. L'hypothèse soutenue par T.C Schelling qui nous incite à penser que dans toute mobilisation, le jeu d'intérêt est le plus souvent mixte (c'est-à-dire dans lequel cohabitent le conflit et la coopération)⁷³³, trouve ici tout son sens. En effet, il apparaît clairement que si certains objectifs tactiques (leadership, déploiement, organisation... etc.) semblaient opposer dans une certaine mesure les différentes tendances composant le FIS⁷³⁴, il y avait au moins un objectif stratégique pour lequel la coopération pouvait être envisagée. Il s'agit en l'occurrence de l'instauration de la charia.

Dans ses travaux portant sur la naissance du FIS, Myriam Ait Aoudia a très justement souligné l'importance « *d'appréhender la création partisane en train de se faire* », en faisant

⁷³⁰ Abderrahim Lamchichi, *Géopolitique de l'islamisme* (Editions L'Harmattan, 2001), p. 37-38. Voir aussi : William J. Crotty, *Democratic Development & Political Terrorism: The Global Perspective* (UPNE, 2005), p. 190-191. Et Séverine Labat, *Les Islamistes algériens*, entre les urnes et le mmaquis, op.cit p. 228-238.

⁷³¹ Abderrahim Lamchichi, *Géopolitique de l'islamisme*, op.cit, p. 38.

⁷³² Lilian Mathieu, *L'espace des mouvements sociaux*, op.cit, p. 13.

⁷³³ Thomas C. Schelling, *The Strategy of Conflict* (Harvard University Press, 1980), p 99-118.

⁷³⁴ Notamment au niveau de direction nationale (Conseil exécutif, Conseil consultatif) et de l'encadrement politique à l'échelle locale (commune, département... etc.), puisque la base militante est moins hétéroclite et majoritairement salafiste.

abstraction de la connaissance que l'on peut avoir de l'issue du processus politique⁷³⁵, autrement dit sans se soucier spécialement de ce qu'est devenu par la suite le FIS en tant qu'organisation partisane. Bien entendu, notre présent travail ne se limite pas à la naissance du FIS en tant que parti politique, mais il va bien au-delà. Cela dit, l'intérêt méthodologique de cette démarche si elle est adoptée dans un premier temps, peut en effet nous prémunir contre le simplisme des conclusions hâtives tendant à privilégier des trajectoires linéaires sur l'entrée en radicalité chez certains militants du FIS.

Ainsi l'acte de naissance du FIS peut être considéré comme une manœuvre tactique ou plus précisément un *coup politique*⁷³⁶ qui s'adresse aux autres acteurs du jeu politique : c'est-à-dire au pouvoir en place, mais plus encore, aux autres tendances de l'islam politique, dans la mesure où la rapidité avec laquelle la création du FIS a été entreprise procédait grandement de mesures d'anticipations pensées par ses fondateurs, afin d'éviter que ces derniers ne soient dépassés par l'annonce de la création d'un autre parti politique à référent islamique. Car si cela devait arriver, les futurs dirigeants du FIS auraient en effet été confrontés au risque de perdre le rôle d'intermédiaires qu'ils ont fraîchement acquis vis-à-vis du pouvoir algérien.

Comme le soulignait Séverine Labat, il est difficile de déterminer avec précision qui fut vraiment à l'origine de la création du FIS⁷³⁷. Il y a bien entendu la liste officielle des 15 membres fondateurs qui ont déposé la demande d'agrément le 19 septembre 1989⁷³⁸. Il y a aussi la liste des premiers noms apparus le jour même de l'annonce de la création du parti le 12 mars et qui a été publiée par la presse⁷³⁹. Mais en réalité, ce qui ressort de la plupart des entretiens accordés par des fondateurs du FIS et publiés récemment sur des journaux arabophones algériens (2012 et 2013), c'est que Ali Benhadj est à l'origine de l'idée même de créer un parti politique. De notre point de vu, il n'est pas très utile dans le cas du FIS de s'obstiner à essayer

⁷³⁵ Myriam Aït-Aoudia et Alexandre Dézé, « Contribution à une approche sociologique de la genèse partisane », *Revue française de science politique* Vol. 61, n° 4 (22 août 2011): p. 631-657.

⁷³⁶ Cette notion de « coup », si chère à Michel Dobry, (*Sociologie des crises politiques : la dynamique des mobilisations multisectorielles*, 3e édition revue et augmentée d'une préface inédite.. (Paris: Science Po, les Presses, 2009), peut nous aider à rendre compte de la dimension tactique que recèle l'acte de création du FIS.

⁷³⁷ Séverine Labat, *Les Islamistes algériens, entre les urnes et le maquis*, op.cit p 100.

⁷³⁸ Les 15 membres qui figuraient sur la demande d'agrément étaient : Abassi Madani, Ali Benhadj, Abderezzak Redjam, Achour Rebihi, Mohamed Larbi Maariche, Othmane Aissani, Mokhtar Brahimi, Saïd Makhloufi, Mohamed Kerrar, Benazouz Zebda, Abdallah Hamouche, Ahcène Dhaoui, Ali Djeddi, Kamel Guemazi et Ahmed Merrani. Source : Séverine Labat, Ibid.

⁷³⁹ Il s'agit de Abassi Madani, Abdelbaki Sahraoui, Benazouz Zebda, Athmane Amokrane, Saïd Makhloufi, Mokhtar Brahimi, Kamel Guemazi, Achour Rebihi, Abderezzak Redjam, Ahmed Merrani, Yahia Bouklikha et Ali Benhadj.

de dégager un premier « noyau attracteur » constitué de membres qui auraient été à l'origine de sa création⁷⁴⁰.

En effet, il semble que l'idée de créer un parti politique a trouvé son envol très rapidement et ne s'est guère cantonnée dans un petit groupe durant un laps de temps défini. Comme l'affirmait Hachemi Sahnouni, dès que l'idée de créer un parti s'est cristallisée chez Ali Benhadj, très rapidement, des contacts ont été établis de manière horizontale entre les différents acteurs représentant les courants de l'islam politique : « *après la constitution de 89 qui a permis la formation des associations à caractère politique, j'ai rencontré Ali Benhadj [...] il m'a proposé l'idée de créer un parti et j'ai accepté. Nous avons convenu de ne pas nous présenter comme candidats à la direction de ce parti. Il fallait juste que nous expliquions nos principes et que nous soyons des rassembleurs [...] nous avons proposé l'idée aux prédicateurs et j'ai discuté personnellement avec Djaballah (tendance frère musulman locale). Celui-ci a donné son accord de principe (...) J'ai aussi discuté avec Mohamed Saïd (tendance Djaz'ara) mais il nous a mis en garde, car selon lui les autorités nous préparaient un piège (...) Ensuite j'ai envoyé Aissa Akdif de Oued Ou Chayeh (Alger) chez Mahfoud Nahnah (Tendance frère musulman internationale) pour lui faire part de cette idée, mais il a rigolé et nous a dit [je ne me joindrais pas à un parti dirigé par des gamins !]. Et ensuite je me suis dirigé en compagnie de Ali Benhadj au domicile de Abassi Madani (futur n° 1 FIS)»⁷⁴¹.*

Ainsi, comme le démontre ce dernier passage, même si les liens d'amitié et les réseaux d'interconnaissances préconstitués ont eu un impact considérable sur la capacité de structuration politique du FIS⁷⁴², il n'en demeure pas moins que l'hétérogénéité constitutive de la mobilisation au sein de ce parti, a été selon nous la source de son instabilité interne que même ses futurs succès électoraux ont eu beaucoup de mal à masquer.

L'effet « boule de neige » que semble avoir provoqué le processus de regroupement partisan au sein du FIS en tant que « *front* » réunissant différents courants islamiques,

⁷⁴⁰Dans son article sur la naissance du FIS, Myriam Ait Aoudia a donné une liste de 6 personnes qu'elle a présentée comme étant l'ossature du parti naissant. Elle a également présenté ces personnes comme étant à l'origine de l'annonce faite le 18 février sur l'intention de créer un parti politique : Il s'agit de Ali Benhadj, Hachemi Sahnouni, Abassi Madani, Saïd Guechi, Abdelbaki Sahraoui et Kamel Guemazi. Or à titre d'exemple Guemazi a déclaré récemment qu'il n'a été informé de l'imminence de cette annonce que la veille (entretien dans Ech-Chourouk, déjà cité). Quant à abdelbaki Sahraoui, il apparaît que son poids réel au sein du parti se limite plus à l'aspect symbolique qui lui conférait son âge (né en 1908)

⁷⁴¹ Entretien avec Hachemi Sahnouni, in Journal arabophone Ech-Chourouk, le 07 /01/2013, op.cit

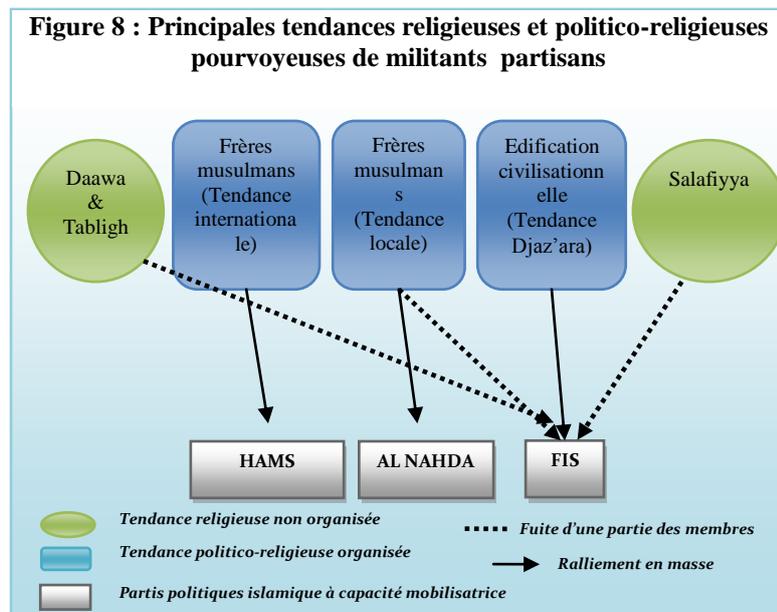
⁷⁴² Aït-Aoudia, « La naissance du Front islamique du salut », op.cit.

témoigne effectivement de la complexité d'une tentative visant à identifier une filiation politico-doctrinaire à laquelle ce parti aurait été attaché. Il suffit de voir la composition du *Madjliss al Choura* (Conseil consultatif) du FIS pour se rendre compte qu'il reflète toutes les tendances islamiques (Tabligh, FM locaux et internationaux, salafistes) de différentes origines géographiques (Alger, Blida, Batna, Biskra, Boussaâda, Constantine, Oran...etc.).

L'autre aspect qui attire aussi notre attention est celui que l'on pourrait considérer comme étant une forme de *nomadisme* qui existait entre ces différents courants (fig. n°8). Ainsi, si l'on se fie à certaines trajectoires biographiques de membres composant le Conseil consultatif du FIS, on s'apercevrait que des figures telles que Ahmed Merrani, Bachir Fakih,

Abdelhak Dib, ou encore Yahia Bouklikha faisaient partie de la tendance *al Daawa wa al Tabligh*⁷⁴³. Cette tendance était pourtant bien connue pour être apolitique dans la mesure où elle se cantonnait à la prédication purement religieuse et morale.

Si l'on prenait à titre d'exemple le cas de Y. Bouklikha, on s'apercevrait



aisément en lisant son manuscrit sur la trajectoire politique du FIS⁷⁴⁴, que sa pensée est très largement imprégnée de la pensée des frères musulmans, dont il ne se prive d'ailleurs pas de faire l'éloge. En effet, pour Bouklikha la confrérie des frères musulmans a grandement contribué à l'éducation politico-religieuse des masses arabes. De son côté, Ahmed Merrani

⁷⁴³ Lorsque Mohamed Kerrar fut arrêté par les services de sécurité au début des années 1980, et ce, dans le cadre de l'affaire Bouyali, il avait avoué appartenir au groupe de la *Jamaat al Tabligh* aux côtés de Dib Abdelhak, Yahia Bouklikha et Bachir Fakih. Pour plus de détails voir :

عياشي، أميمة، *Ahmaydah 'Ayyāshī*, الحركة الإسلامية في الجزائر: الجذور، الرموز، المسار (عيون المقالات، 1993) ص 202.
Traduc : Ahmida Ayachi, le mouvement islamique en Algérie, les racines, les symboles, sa trajectoire. *Oyoum*, 2e éd , 1993, p 202.

⁷⁴⁴ يحيى بوكليخة، الجبهة الإسلامية للإنقاذ إنتصار ثم إنتحار - الجبهة الإسلامية للإنقاذ ظالمة أو مظلومة (يحيى أبو عبد الواحد أمين بوكليخة، 2006).

Traduc : Yahia Bouklikha, *le Front islamique du salut, de la gloire au suicide, le Front islamique du salut qu'il soit injuste ou lésé* (Yahia Abou Abd Al Wahed Amin Bouklikha, 2006). Ce manuscrit a été publié par les propres moyens de l'auteur. Il est disponible en vente sur internet.

confiait il y a peu de temps (fin 2012), dans un entretien accordé au journal Ech-Chourouk, qu'après avoir fait partie de la tendance du *Tabligh*, il a décidé de s'intéresser à la pensée des frères musulmans sans pour autant s'y affilier organiquement : « *il s'est produit un désaccord entre moi et la Djamaa (le groupe Tabligh) car je commençais à toucher à la politique [...] En réalité, ce qu'on construisait en un mois, les médias le détruisaient en quelques instants, ce qu'on construisait en un an, un simple film le détruisait. Alors il fallait traiter les maux de la société de façon plus profonde. C'est de là que m'est venue l'idée de lire Hassan Al Banna et Qutb (...), mais j'ai vite fait de comprendre que l'islam est plus vaste que tous ces groupes (...)* »⁷⁴⁵.

Cette question de la conviction doctrinale n'est donc pas claire chez les dirigeants du FIS, tant les frontières entre les méthodes censées être propres à chaque tendance islamique composant ce parti semblent mouvantes. Cela rend leur classification d'autant plus difficile que des glissements d'une méthode à une autre, et donc, d'une doctrine à une autre⁷⁴⁶, semblent avoir été fréquents dans les trajectoires de nombreux hauts cadres du FIS. Ceci nous amène à penser que toute tentative visant à imputer artificiellement des prédispositions à la radicalisation violente chez l'une de ces tendances n'aurait que très peu de valeur analytique. Selon nous, même si l'on ne peut nier l'influence du cadre cognitif — forgé par une quelconque pensée islamique radicale — sur les militants du FIS, il convient aussi de considérer d'autres aspects plus objectifs. Pour simplifier cette démarche, le critère de la participation politique nous semble particulièrement pratique et opportun pour identifier, s'il y en a eu, les tendances enclines à la violence en dépit de l'existence de structures d'opportunités permettant l'activisme politique dans un « cadre pacifié ». C'est de là qu'apparaît alors l'utilité de revenir sur la première participation électorale du FIS en juin 1990.

2.2 Les enjeux de la conquête du pouvoir local par le FIS (élections locales de juin 1990)

Si l'on croit les différents témoignages d'anciens dirigeants du FIS comme Sahnouni, Bouklikha et Merrani⁷⁴⁷, la participation aux élections locales ne constituait guère un enjeu majeur pour la direction du parti, du moins, avant qu'elle n'ait pris conscience de l'ampleur de son succès électoral. Néanmoins, il y avait là une opportunité historique inestimable de convaincre la base militante du parti islamique naissant, que la conquête du pouvoir qui

⁷⁴⁵ Entretien avec Ahmed Merrani, in journal arabophone Ech-Chourouk, le 02/12/2012.

⁷⁴⁶ Pour comprendre les rapports étroits qui existent entre la doctrine et la méthode dans la tradition musulmane, voir introduction.

⁷⁴⁷ Voir les entretiens de Hachemi Sahnouni, Ahmed Merad et Kamal Guemazi in journal arabophone Ech-Chourouk, op.cit.

apporterait un changement par la voie légale était désormais envisageable. Le fait que les dirigeants les plus en vue et les plus connus au moment de la création du parti, étaient de tendance salafiste, pouvait permettre d'absorber la fougue des militants imprégnés de la pensée du salafisme djihadiste comme nous l'expliquait cet ancien militant très actif au sein du FIS : « le front des djihadistes était bouillonnant, la plupart étaient relativement jeunes et n'avaient pas la même philosophie que les anciens chouyoukh (leaders et guides spirituels). Ils étaient relativement peu nombreux en comparaison avec la totalité de la base, mais ils étaient très fougueux (Moutahamissin). Cela se comprend, certains revenaient d'Afghanistan, d'autres avaient pris les armes avec Bouyali ou l'ont aidé indirectement, ils savaient que les temps avaient changé en constatant que les Russes n'avaient rien pu faire contre de simples moudjahidines légèrement armés. Ils ont aussi vu la chute du Chah d'Iran (...). L'équation était simple, soit on accède au pouvoir par une mobilisation générale pacifique, ce qui pour eux était du ressort du FIS, soit on les en empêchait et ils engageaient le djihad (...). Heureusement que des personnalités, que Allah les préserve, comme Ali Benhadj, Abassi Madani, Sahnouni et les autres étaient là pour leur montrer le chemin »⁷⁴⁸.

Cela dit, en réalité, la question de la participation aux élections locales de juin 1990 ne relevait pas de l'évidence en ce qui concerne le FIS. Le salafisme pieux⁷⁴⁹, se prononce traditionnellement contre toute participation à un jeu politique régi par des lois positives (voir le tableau ci-dessous). Or, la base militante drainée par les prêches des différents imams majoritairement salafistes affiliés à ce parti, était elle aussi essentiellement salafiste⁷⁵⁰, même si le salafisme dont on parle ici n'était pas réellement présent au sein de ces masses sous une forme idéologique cohérente et structurante, mais dans un état diffus⁷⁵¹.

⁷⁴⁸ Entretien avec Moustapha K, ancien militant du FIS dans la périphérie de l'est d'Alger, âge : 53 ans, profession : commerçant.

⁷⁴⁹ Car il repose essentiellement sur les indications et les fatwas des oulémas et docteurs *salafis* de la religion musulmane.

⁷⁵⁰ Le discours élitiste qui caractérisait la tendance « djazaariste » et la tendance « frériste » au sein du FIS, n'a visiblement pas eu la même influence que le discours populiste des imams salafistes sur les masses. Voir :

بوكليخة، الجبهة الإسلامية للإنقاذ إنتصار ثم إنتحار - الجبهة الإسلامية للإنقاذ ظالمة أو مظلومة.

Traduc : Yahia Bouklikha, le Front islamique du Salut, de la gloire au suicide, op.cit. Voir aussi :

الطاهر سعود، الجذور التاريخية و الأيديولوجية للحركة الإسلامية في الجزائر، رسالة مقدمة لنيل شهادة دكتورا في علم الاجتماع و التنمية، تحت إشراف ميلود سفاري، جامعة قسنطينة، قسم علم الاجتماع و الديموغرافيا، 2009-2010، ص 374 - 378

Traduc : Tahar Saoud, *les racines historiques et idéologiques du mouvement islamique en Algérie*, op.cit.

⁷⁵¹ La réislamisation tardive et récente de ces masses peut, de notre point de vue, être un élément explicatif important, à cet état diffus du salafisme.

Tableau 8 : Les positions de principe vis-à-vis de la participation aux élections

	Salafiya Pieuse	Salafiya Harakiya	Salafiya Djihadia	Frères musulmans locaux	Frères musulmans internationaux	Tendance Djaz'ara	Daawa & Tabligh
Pour la participation		X					
Pour la temporisation				X	X	X	
Contre la participation	X		X				X

C'est pour répondre à cette question cruciale qu' Ali Benhadj avait rédigé un article dans lequel il a construit un discours autocritique visant à répondre à la question de la participation aux élections pour un parti politique islamique. Cela dit, comme l'expliquait K. Guemazi, Benhadj a fini par opter pour la participation aux élections locales : « Il y a eu des assises au Conseil consultatif, une, deux, puis trois fois (...) Il y a ceux qui ont préféré temporiser, et ceux qui ont considéré que la charia ne permettait pas que l'on se conforme à un jeu politique construit par un régime qui n'applique pas la charia, et qu'il n'était donc pas possible d'entrer sous son autorité au sein des communes et des wilayas (...) C'est là que Benhadj a décidé de rédiger un article sur Al Mouquid. Il a examiné les points de vue, un à un, et a parlé sur la position de la charia vis-à-vis des élections, et puis il a fini par conclure qu'il était nécessaire d'y participer pour des raisons précises et objectives ; le peuple s'est sacrifié en octobre et a donné ce qu'il fallait. Il a adhéré aux idées du front (FIS), on ne pouvait pas rester les bras croisés et laisser faire la gestion catastrophique des communes et des wilayas (...) »⁷⁵².

Une fois la décision de participer aux élections prise, surgissent alors les questions liées aux démarches concrètes à suivre pour gérer le parti. En d'autres termes : sa structuration, sa mise en conformité de manière à ce qu'il corresponde aux standards politiques⁷⁵³, réunir les compétences nécessaires pour assurer l'encadrement, et enfin, assurer une visibilité du parti sur une scène politique déjà en ébullition.

⁷⁵² Kamel Guemazi, entretien in journal arabophone Ech-Chourouk, op.cit.

⁷⁵³ Aït-Aoudia, « La naissance du Front islamique du salut », op.cit.

1) Structuration et mise en conformité du FIS :

L'organisation des structures du FIS a dès le départ fait l'objet de débats intenses entre deux conceptions différentes. La première, minoritaire, défendue par les membres proches du président du parti Abassi Madani, préconisait un régime présidentiel et de Choura (consultatif), cette dernière étant non contraignante. La deuxième conception, majoritaire, réclamait au contraire un système collégial avec un régime de Choura dont les décisions étaient censées être contraignantes, le président du parti n'étant là que pour appliquer ces décisions⁷⁵⁴.

Sous l'impulsion de Said Guechi et Mohamed Kerrar (membres fondateurs), le FIS optera finalement pour une organisation pyramidale, du sommet de la direction nationale jusqu'à la base⁷⁵⁵. Ainsi au sommet de la pyramide, au niveau national, il y aura un *Mjliss Al Choura* (Conseil consultatif) composé de 35 membres qui chapeautera un *Maktab Tenfidi* (Bureau exécutif). Ce dernier repose à son tour sur le travail des commissions dédiées à différents secteurs d'activités (administration, éducation, social, information, planification...etc.) .

Si l'on se réfère au document sur les lois du statut du parti rédigé par la direction du FIS, ce schéma sera dupliqué sur deux paliers inférieurs (voir fig n°9), en l'occurrence au niveau des wilayas et des communes. Cela dit, le pouvoir de désigner les candidats⁷⁵⁶ à l'élection des assemblées wilayales et communales demeurerait du ressort du bureau exécutif national⁷⁵⁷.

⁷⁵⁴ بوكليخة، الجبهة الإسلامية للإنقاذ إنتصار ثم إنتحار - الجبهة الإسلامية للإنقاذ ظالمة أو مظلومة. *op.cit.*

Traduc : : Yahia Bouklikha, le Front islamique du Salut, de la gloire au suicide, *op.cit.*, p 276.

⁷⁵⁵ Séverine Labat, *Les Islamistes algériens*, p 186.

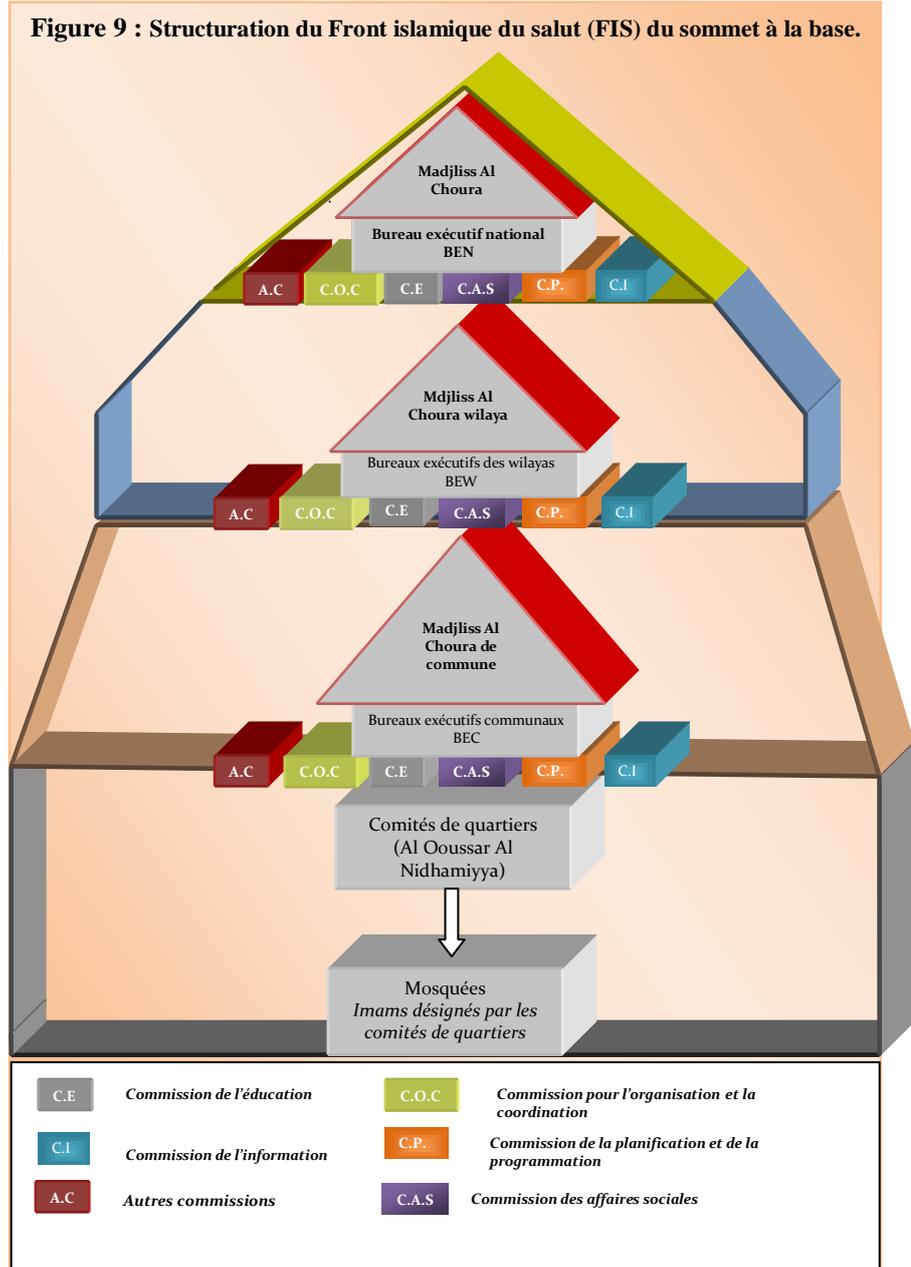
⁷⁵⁶ Ghania Semai Ouramdane avait raison de souligner que dans le cas du FIS, le terme de *candidat* était impropre, car les instances du parti refusaient systématiquement tout individu qui déposait sa candidature, conformément à la sunna (tradition du prophète). Voir : Ghania Semai Ouramdane, *le Front islamique du salut à travers son organe de presse (Al Mounquid)*, in revue *Peuples méditerranéens* 52-53 (1990): 155-65.

⁷⁵⁷ Ghania Semai Ouramdane, *le Front islamique du salut à travers son organe de presse (Al Mounquid)*, *op.cit.*

À la base de la pyramide, on distingue les *Oussar Al Nidhamiya* qui se présentaient sous forme de cellules de base dont les responsables formaient le Conseil consultatif communal (*Madjliss Al Choura Al Baladi*).

Ces cellules de base formaient une sorte de comités de quartiers qui avaient la prérogative de désigner les imams des mosquées dépendantes de leurs quartiers respectifs. Cette structuration

Figure 9 : Structuration du Front islamique du salut (FIS) du sommet à la base.



hiérarchique ne diffère guère des anciennes méthodes organisationnelles connues du FLN⁷⁵⁸.

Elle s'apparente surtout à une volonté de *standardisation* et de *mise en forme* appliquée par la direction du parti, afin d'offrir à ce dernier une façade conforme aux normes politico-légales admises dans le jeu politique⁷⁵⁹.

⁷⁵⁸ On remarquera effectivement que jusqu'à nos jours, on retrouve chez le FLN un système organisationnel très proche de celui établi par le FIS, à la différence que pour le premier, les termes utilisés semblent être débarrassés de toute connotation religieuse : (*Mouhafada* (province), *Kasma* (division), *Khaliyya* cellule... etc), alors que le deuxième a introduit la notion religieuse de *Choura* à tous les niveaux de l'organisation du pouvoir. Voir les lois sur les statuts du FIS (article 22) et du FLN (Le statut actuel article 89).

⁷⁵⁹ Pour plus de détail sur les pratiques de mises en forme du FIS, voir : Aït-Aoudia et Dézé, « Contribution à une approche sociologique de la genèse partisane », op.cit.

Si l'on revenait sur la place que tenaient au sein du FLN les organisations de base telles que les Kasma et les cellules, en tant que pôles d'attraction des masses populaires⁷⁶⁰, l'on pourrait lui trouver des similitudes assez frappantes avec les *Oussar Al Nidhamiyya* sur lesquelles reposait le travail politique de proximité du FIS. Les ressemblances de façade entre le FLN et le FIS ne s'arrêtent pas là : le label même, qui désignait le parti du FIS était lui aussi imprégné du langage révolutionnaire utilisé jadis par le FLN. Le terme de *front* que désigne la première lettre des initiales du parti islamique a en effet été soigneusement choisi par Abassi Madani⁷⁶¹, lui-même désigné à la tête du FIS précisément grâce à sa participation à la guerre d'indépendance et son appartenance au FLN jusqu'à la seconde moitié des années 1970⁷⁶².

On constate donc que la volonté d'unifier la plus grande partie possible de la mouvance islamique, auparavant diffuse, était fondée sur une conception locale déjà bien ancrée au sein de la tradition politique du Front de libération national (FLN), ce qui donne toute sa valeur symbolique à l'expression utilisée par Lahouari Addi « Le FLN est le père du FIS »⁷⁶³.

2) La marche forcée du FIS vers les élections locales :

S'engager dans la course électorale impliquait pour le FIS une mobilisation conséquente de cadres jugés capables de représenter ses couleurs au niveau national. Mais pour les dirigeants de ce parti, cette tâche s'est avérée difficile, étant donné la durée limitée qui les séparait de l'échéance des élections locales, prévues pour le 12 juin 1990. Cela dit, en réalité, le problème semblait moins résider dans le manque de personnel qualifié (ce qui était un fait avéré), que dans l'indisponibilité des personnes jugées compétentes qui ont été contactées. Ceci semble être confirmé par Guemazi qui a affirmé que : « (...) du point de vue organique il y avait beaucoup d'hésitants qui pensaient qu'il n'était pas opportun d'embrasser le travail partisan. Il y avait

⁷⁶⁰ *Documents Algérie* - in Michel Camau ; Charles Debbasch (sous la responsabilité de) - Annuaire de l'Afrique du Nord - Centre national de la recherche scientifique; Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes (CRESM) - Paris, Edit Éditions CNRS, 1970, pp. 311-327, Vol. 8 (1315 p.).

⁷⁶¹ Dans les entretiens que K. Guemazi, A. Merrani et H. Sahnouni ont récemment accordé au journal arabophone Ech-Chourouk (entretiens que nous avons déjà cités), ces derniers ont affirmé que l'idée d'appeler ce parti « Front » a été imposée par Abassi Madani ; ce dernier, bien plus politisé, avait estimé qu'il fallait un label qui pouvait offrir une portée historique (légitimité révolutionnaire) et politique (caractère rassembleur).

⁷⁶² Séverine Labat notait que Abassi Madani avait été élu sous les couleurs du FLN aux élections départementales de la wilaya d'Alger. Il avait par la suite exercé son mandat jusqu'à 1974 en participant activement à la mise en œuvre de la réforme agraire pourtant tant décriée à l'époque par la mouvance islamique. Séverine Labat, *Les Islamistes algériens*, entre les urnes et le maquis, op.cit, p. 73 et 74.

⁷⁶³ Lahouari Addi, *L'Algérie et la démocratie : pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine*, op.cit, p. 105.

aussi, ceux qui étaient avec nous, mais ne voulaient pas entrer dans le parti, car ils pensaient que le pouvoir leur préparait un piège. Mais le recrutement au niveau organisationnel a pris son envol après la victoire des élections communales (...) »⁷⁶⁴.

La difficulté de trouver le personnel qualifié en nombre suffisant, a conduit les dirigeants du FIS à opter dans de nombreux cas, pour une méthode de cooptation, très critiquée par certains membres du Conseil consultatif comme Yahia Bouklikha qui préconisait le recrutement d'experts et de spécialistes chevronnés et non pas des militants sans compétence particulière de haut niveau. Ceci, afin : « *de couper la route à ceux qui voudraient monter sur la vague provoquée par le FIS en rallongeant leurs barbes et en radicalisant leur discours en se présentant comme étant les précurseurs du djihad, parce qu'ils auraient fait l'Afghanistan* »⁷⁶⁵.

Comme le soulignait Ait Aoudia, les réseaux préconstitués d'interconnaissances ont joué un rôle primordial dans la mobilisation politique du FIS. À tel point que ce critère d'interconnaissance semblait être une condition essentielle dans l'établissement des listes électorales⁷⁶⁶. Ces propos semblent en effet être corroborés par les déclarations récentes de Kamel Guemazi qui affirmait que l'effet *boule de neige* était une caractéristique particulière de la structuration du FIS :

« Nous avons démarré par les bureaux de wilaya, les frères ont produit beaucoup d'efforts, ils se déplaçaient d'une wilaya à une autre pour désigner les frères qui devaient représenter le FIS auprès du peuple et des instances officielles. Pour les wilayas, on commençait par le sommet ; le FIS choisissait trois personnes, et ces dernières devaient à leur tour descendre avec une construction de l'organigramme jusqu'à la base, c'est-à-dire de la Daïra⁷⁶⁷ à la commune. Et lorsque la wilaya était fin prête, les frères du Conseil consultatif national s'y rendaient pour les nommer officiellement (...) »⁷⁶⁸.

Au-delà des aspects liés à la confection des listes électorales, le deuxième souci pour les dirigeants du FIS était la visibilité de sa mobilisation dans l'espace public. C'est dans ce cadre que la décision d'organiser une grande manifestation le 20 avril 1990 fut prise par la grande

⁷⁶⁴ Entretien avec Kamel Guemazi, in journal arabophone Ech-Chourouk, op.cit.

⁷⁶⁵ بوكليخة, الجبهة الإسلامية للإنقاذ انتصار ثم انتحار - الجبهة الإسلامية للإنقاذ ظالمة أو مظلومة, p 74.

Traduc : : Yahia Bouklikha, le Front islamique du Salut, de la gloire au suicide, op.cit, p 276.

⁷⁶⁶ Myriam Ait Aoudia, « les enjeux de la participation du FIS à la première élection pluripartisane en Algérie (mars-juin 1990) », in Samir Amghar, *Les islamistes au défi du pouvoir - Évolution d'une idéologie* (MICHALON, 2012), pp. 35- 57.

⁷⁶⁷ La daïra est une subdivision administrative de la wilaya, elle regroupe un certain nombre de communes.

⁷⁶⁸ Entretien avec Kamel Guemazi, in journal arabophone Ech-Chourouk, op.cit.

majorité des membres composant le Conseil consultatif du FIS. Il s'agissait d'organiser une marche silencieuse vers la présidence de la République, en tablant sur un rassemblement de dizaines de milliers de sympathisants, en espérant frapper l'imagination et confirmer la présence du parti en tant que première puissance politique du pays⁷⁶⁹.

Cette démarche s'insérait dans un contexte où les marches étaient devenues l'un des moyens les plus efficaces et les plus susceptibles de rendre compte du poids des sympathisants pour chaque parti politique présent sur la scène politique. Le FIS n'était donc pas le seul parti à avoir pensé à organiser des marches. Les partis dits démocratiques comme le MDRA, le RCD, le PSD et le PAGS, ont eux aussi tenté d'apporter une réponse à la manifestation du FIS. Mais comme le notait F. Rouzeik, ces derniers n'ont pas su mobiliser leurs marches autour d'un projet politique clair, et n'ont pas été suivis par les autres partis démocratiques de poids supérieur tels que le FFS, le MDA et le PRA⁷⁷⁰.

Bien qu'il se soit exprimé contre l'idée de la marche, Y. Bouklikha a été l'un des artisans des préparatifs pour l'organisation de cette marche : *« nous avons tout préparé : les insignes des organisateurs, leur nombre, et la façon avec laquelle ils devaient se déployer sur les côtés de la route. Après la prière d'Al ichaa (la 5e du jour), nous nous sommes réunis avec le bureau d'Alger et les groupes chargés de l'organisation. Nous avons passé en revue les points sensibles, et les frères ont été dispersés sur les côtés de la route (...), quelques petites répétitions le matin. Ensuite on leur a distribué un tract sur la manière de gérer la marche »*. (Voir le tract ci dessous).

⁷⁶⁹ Al-Ahnaf, Botiveau, et Frégosi, *L'Algérie par ses islamistes*, p. 34.

⁷⁷⁰ Fawzi Rouzeik, « Algérie 1990-1993 : la démocratie confisquée ? », op.cit.

Figure 10 : Tract distribué avant le déroulement de la manifestation du 20 avril 1990, traduit de l'arabe par nos soins.

Source : Yahia Bouklikha : Le front islamique du salut, de la gloire au suicide, op.cit.

<p>بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ</p> <p>الجبته الإسلامية للإنقاذ</p> <p>مسيرة الأمن والسلام</p> <p>أيها الشعب الجزائري المسلم :</p> <p>إن الجبته الإسلامي للإنقاذ تتوجه إليك بهذه الإرشادات التي عليك أن تلتزم بها خلال مسيرتك التاريخية المباركة في خير يوم من أيام الله وفي شهر من شهور الله :</p> <p>(1) -تنطلق المسيرة بحول الله من ساحة أول ماي على الساعة الثانية والنصف و30 و4 عبر الشوارع التالية : (العقيد ملاح - شارع الإستقلال - ساحة أبياس أبابا - شارع سويداني بوجمة -شارع بيكين) لتصل إلى ساحة المرادية مكان التجمع أين تُتلى العريضة المقدمة لرئاسة الجمهورية .</p> <p>(2) - المسيرة خاصة بالرجال فقط .</p> <p>(3) - مرور المسيرة بهدوء وانظباط أكبر مُعبر على النجاة والإنظباط .</p> <p>(4) - يُمنع توزيع أي منشور أو وثيقة أثناء المسيرة .</p> <p>(5) - يُمنع خرق جدار الأمن أو السير فيه في اتجاه معاكس .</p> <p>(6) - عليك أن تكون يقظا وبقظا لتحيط كل استفران أو استدراج من شأنه أن يُعكّر جو المسيرة لقوله تعالى « يا أيها الذين آمنوا خذوا حذرکم » .</p> <p>(7) - تجب طاعة هيئة التنظيم ، والإمتثال لأوامرها .</p> <p>(8) - عليك بإشعار هيئة التنظيم في الحالات الإضرارية (الإغماء ، الإرهاق ، وكل حالة تحتاج إلى اسعاف) .</p> <p>(9) - حفاظا على أمن وسلامة المسيرة يُمنع حمل أي وسيلة إخلال بالأمن .</p> <p>(10) - بعد انتهاء المسيرة عليك باتباع إرشادات الهيئة المنظمة حتى يتم الإنصراف في هدوء وسلام .</p> <p>(يا أيها الذين آمنوا صبروا وصابروا وابطأوا واتقوا الله لعلكم تفلحون)</p> <p>الجبته الإسلامية للإنقاذ</p>	<p>Au nom d'Allah le miséricordieux</p> <p>Le Front islamique du salut</p> <p>La marche de la sécurité et de la paix</p> <p>Peuple algérien musulman :</p> <p>Le Front islamique du salut s'adresse à toi par ses consignes que tu dois respecter durant ta marche historique et bénite, en ce jour d'Allah et en ce mois de d'Allah :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La marche prendra son départ si Allah le veut, à partir de la place du premier mai à 14 h 30 à travers les rues suivantes : (la rue Mellah, Rue de l'Istiqlal, place Addis-Abeba, Rue Suidani Boudjemaa, et Rue Pékin) pour arriver à la place Mouradia, lieu du rassemblement où seront lues les revendications devant la présidence de la république. 2) La marche concerne uniquement les hommes. 3) Le déroulement de la manifestation dans le calme et la discipline constituera la preuve de son succès et de son exemplarité disciplinaire. 4) Il est interdit de distribuer des tracts ou des documents durant la marche. 5) Il est interdit de transgresser la barrière des forces de sécurité ou de marcher dans une direction opposée. 6) Il faut te prémunir de la vigilance nécessaire pour mettre en échec toute tentative de provocation ou de manipulation, qui nuirait à la marche, Allah a dit : « Ô croyants, prenez garde » 7) Il faut se plier aux directives de l'autorité de régulation du parti. 8) Tu dois informer l'autorité de régulation de tous les cas d'urgence (cas d'évanouissement, épuisement, et tout autre cas nécessitant un secours) 9) afin de garantir la sécurité de la marche, il est interdit le port de tout objet pouvant nuire à la sécurité. 10) Après la fin de la marche, tu es tenu de suivre les indications de l'autorité de régulation, pour que la dispersion se produise dans le calme. <p>« Verset coranique »</p> <p>Front islamique du salut</p>
---	--

La marche du 20 avril fut finalement un succès, non seulement par le nombre de militants mobilisés (plusieurs centaines de milliers), mais aussi par le fait que le FIS avait réussi à porter jusqu'à la présidence de la république, une série de 15 points de revendications, dont 11 relevaient d'un caractère purement politique, comme celle de l'application de la charia, la libération des prisonniers politiques (y compris les éléments bouyalistes arrêtés durant les

années 1980⁷⁷¹), la dissolution de l'assemblée nationale, ou encore, l'indépendance de la justice⁷⁷². Tout en mettant à nu la faiblesse de l'audience des autres leaders de l'islamisme, ce succès remporté dans la rue par le FIS pouvait ainsi lui ouvrir le chemin pour se diriger de manière triomphale vers les élections locales.

En effet, après avoir démontré son assise populaire et son ancrage social à différents niveaux - dans les quartiers, dans les mosquées et dans la rue -, le FIS va logiquement s'imposer par les urnes en obtenant une victoire écrasante sur le reste des partis politiques⁷⁷³. Il a remporté 54,25 % des suffrages exprimés, contrôlant ainsi 32 des 48 wilayas et 853 des 1551 communes (voir le tableau ci-dessous).

Tableau 9 : Élections communales et de wilaya (juin 1990) : répartition des sièges.

Assemblées populaires communales			Assemblées populaires de wilaya	
FLN	4 799	(36,60%)	667	(35,61%)
PSD	65	(0,50%)	6	(0,36%)
PAGS	10	(0,08%)	1	(0,01%)
RCD	623	(4,75%)	55	(2,94%)
PNSD	134	(1,02%)	8	(0,43%)
FIS	5 987	(45,66%)	1 031	(55,04%)
PRA	61	(0,46%)	4	(0,21%)
PSL	5	(0,04%)	2	(0,11%)
PAHC				
PUAID	2	(0,01%)		
APUA				
Indépendant	1 427	(10,88%)	99	(5,29%)

Source : François Burgat, « La mobilisation islamiste et les élections algériennes du 12 juin 1990 », in Maghreb-Machrek, n° 129, juillet-septembre 1990, Paris, La documentation française, p. 7.

Au lendemain de la victoire du FIS lors des élections locales de juin 1990, ce dernier se retrouvait pour la première fois confronté à un déficit majeur : celui de la gestion locale. Les

⁷⁷¹ La grande majorité d'entre eux ont été graciés par le président Chadli et relaxés durant l'année 1990. Voir : Séverine Labat, « L'islamisme algérien, vingt ans après », *Confluences Méditerranée* 76, n° 1 (2011), p. 137.

⁷⁷² Voir en annexe, le document sur les revendications du FIS durant la marche du 20 avril 1990.

⁷⁷³ Sur ce sujet, Abderrahmane Lamchichi faisait remarquer que la victoire du FIS lors du premier tour des législatives de 1991, n'était pas absolue, car ce parti islamique a été selon lui largement aidé par le fort taux d'abstention estimé à 38,41%. Voir Abderrahim Lamchichi, *L'islamisme en Algérie*, op.cit, p. 81.

paradoxes dont il était porteur vont tantôt le conduire à des situations d'adaptation à la réalité du terrain, en relativisant la portée de l'idéologie utopiste de l'État islamique, et tantôt l'amener à la confrontation avec les autres forces politiques du pays, dans une spirale marquée par une violence symbolique, une violence diffuse non contrôlée, un discours islamique parfois contradictoire, et une base militante difficilement contrôlable. Mais le processus de radicalisation du FIS n'a pas été pour autant un processus linéaire débouchant mécaniquement sur un conflit violent, car d'autres facteurs déterminants doivent être pris en compte, tels que les manœuvres (administratives) du pouvoir central tendant à limiter la portée de sa victoire électorale, la gestion de la répression menée contre sa base militante, ou la volonté du pouvoir en place de procéder à l'isolement des dirigeants du parti islamique d'une base déjà chauffée à blanc.

3) La violence des normes légitimantes, une morale imposée par le bas : Le FIS à l'épreuve du pouvoir local.

Contrairement à la lecture qu'on a pu faire des autres tendances islamiques de types élitistes (notamment les frères musulmans) qui optaient traditionnellement pour une réislamisation par le haut, le FIS, en tant que mouvement politique de type populiste, avait eu une occasion inestimable de procéder à une accélération de la « réislamisation » par le bas. La conquête du pouvoir au niveau local allait en effet être un atout majeur pour préparer l'avènement d'un État islamique. Dès lors, le souci d'imposer la moralité islamique dans la gestion publique⁷⁷⁴ allait être l'objectif majeur à atteindre dans un premier temps, avant de penser à poursuivre l'ascension politique en s'engageant dans la deuxième bataille électorale des législatives prévues pour l'été 1991. Mais cette nouvelle réalité politique ne manquera pas de provoquer un conflit entre deux modes de légitimation : celui qui se fondait sur la primauté de la charia et celui qui préconisait la sauvegarde des règles juridiques établies régissant le pouvoir local avant l'arrivée du FIS.

« Il faut que l'on soit apte à contrôler la situation de manière progressive, et par la preuve sur le terrain, en démontrant notre compétence supérieure à celle des gauchistes. Ce n'est que de cette manière que l'on peut dissuader toute personne qui oserait s'opposer à notre méthode islamique ouverte..., notamment ceux qui éprouvent des craintes vis-à-vis de l'autorité de l'islam (...) »

⁷⁷⁴ Myriam Ait Aoudia, « les enjeux de la participation du FIS à la première élection pluripartisans en Algérie (mars-juin 1990) », op.cit.

après tout, ce sont des êtres humains, s'ils perçoivent un changement positif dans le pays et dans leurs conditions matérielles et familiales, ils ne pourront être que nos sympathisants (...).» Yahia Bouklikha⁷⁷⁵.

Ce passage que nous avons tiré de l'ouvrage de Bouklikha, soulève amplement la difficulté à laquelle étaient confrontés les cadres du FIS au niveau local, en l'occurrence : celle de savoir comment appliquer la morale religieuse dans un cadre régi par des normes juridiques positives émanant d'un pouvoir central. Le projet de société porté par l'idéologie du FIS allait vite se heurter aux obstacles que lui opposaient les contradictions existantes au sein de cette même société. Nombreux seront les thèmes qui vont mobiliser les militants du FIS autour de questions sensibles, telles que la mixité au sein des écoles et des universités, le contenu des programmes et des manifestations culturelles programmées dans les communes contrôlées par le FIS, ou les prérogatives mêmes des maires de ces communes⁷⁷⁶.

Autour de ces thèmes, une lutte acharnée opposait déjà la mouvance islamique à certains milieux proches des tendances dites démocratiques, composées essentiellement d'intellectuels et de journalistes hostiles à l'idéologie du FIS⁷⁷⁷. Celui-ci défendait une théorie de l'ordre social, dont la conception islamique s'inscrivait dans la ligne d'un axe central tiré des lectures coraniques. Ces lectures s'appuient sur le principe du « commandement du bien et de l'interdiction du mal ».

Par conséquent, le travail de base des militants du FIS devait s'atteler à préserver la moralité publique et pallier au manquement de l'État qui n'aurait pas respecté les consignes de la charia. L'État algérien se retrouvait donc devant une lourde contradiction : faire respecter

⁷⁷⁵ بوكليخة, الجبهة الإسلامية للإنقاذ انتصار ثم إنتحار - الجبهة الإسلامية للإنقاذ ظالمة أو مظلومة. op.cit, p 72.

Traduc : Yahia Bouklikha, *le Front islamique du salut, de la gloire au suicide*, op.cit, p. 72.

⁷⁷⁶ Myriam Ait Aoudia, « les enjeux de la participation du FIS à la première élection pluripartisans en Algérie (mars-juin 1990) », op.cit.

⁷⁷⁷ Parallèlement à l'émergence du FIS sur la scène politique et son déploiement fulgurant au niveau local, l'on assista aussi à la production d'une quantité importante de littérature très hostile à l'idéologie de l'islamisme. Comme le faisait remarquer Guy Pervillé, la plupart des intellectuels algériens opposés aux idées du FIS étaient francophones. Certains d'entre eux sont demeurés fidèles au FLN, tandis que d'autres ont choisi de suivre les partis démocrates comme le RCD ou le FFS. Il n'était pas donc étonnant que le discours islamique radical s'en prenne prioritairement aux intellectuels, journalistes, enseignants et écrivains, qui s'exprimaient en français. Voir: Guy Pervillé, "The Frenchification of Algerian intellectuals : history of a failure?", in David C Gordon, L. Carl (Leon Carl) Brown, et Matthew Gordon, *Franco-Arab encounters : studies in memory of David C. Gordon* (Beirut, Lebanon: American University of Beirut, 1996) pp. 415-445.

par la violence légitime, les règles de l'ordre qu'il a établi, ou bien laisser faire les militants du FIS et remettre ainsi en péril sa souveraineté par son incapacité à maintenir l'ordre public.⁷⁷⁸

Dans cette optique, l'expression de la violence pour les militants les plus radicaux du FIS, se concevait comme une contre-violence en réaction à ce qu'ils percevaient comme une hostilité exprimée contre les principes de l'islam.

Cette violence se nourrissait principalement du discours émanant des plus hauts dirigeants du FIS, notamment Abassi Madani et Ali Benhadj (voir encadré n°11). Ces derniers ont en effet élaboré une théorie sur la violence légitime, conçue comme réaction défensive contre les attaques qu'aurait subies la société algérienne de la part d'un mode de vie importé de l'occident.

Encadré 11

QUI EST RESPONSABLE DE LA VIOLENCE ?

El-Mounquid, n° 9, Ali Benhadj

Frères d'islam, valeureux soldats et gardiens de la foi, les intellectuels les plus perspicaces ignorent que l'invasion militaire s'est transformée aujourd'hui en une invasion culturelle insidieuse et répugnante qui s'est donné pour tâche de laver le cerveau de la nouvelle génération de tout ce qui est profondément islamique. Pour réaliser ce but abject, elle s'est attaquée à nous au moyen de lettrés, de journalistes, d'écrivains et d'artistes qui n'ont d'autre souci en tête que de nuire à l'islam et à ses gens par tous les moyens, exploitant l'ignorance qu'a la oumma des vérités de sa religion vraie. En plus de cela, on les voit œuvrer du matin au soir à effacer l'islam de la conscience de la oumma pour y substituer tout ce que la civilisation occidentale présente de plus corrompu et de plus fascinant (...)

La meilleure défense, c'est l'attaque

Il faut que les valeureux frères sachent que je ne me cantonnerai pas dans cet article dans une attitude défensive. Le temps est venu en effet de défendre ceux qui ont subi une défaite intellectuelle et psychologique, qui sont tombés sous les coups d'une campagne brutale, de la guerre psychologique déclenchée par les partis laïcistes et les associations suspectes. Certains disent : « l'islam est une religion qui s'est gardée de la violence et du fanatisme, c'est la religion de la générosité, de la tolérance et de la paix ». Je souscris à ces mots, mais vis-à-vis de qui ? ! Mon attitude est aujourd'hui celle du combattant pour Dieu qui voit que l'islam est en même temps la religion de la générosité et de la tolérance et la religion de la force, du djihad et du fouet contre qui est orgueilleux et n'en fait qu'à sa tête. C'est une religion qui allie le Livre juste et l'épée conquérante (...)

Extrait d'un texte rédigé par Ali Benhadj, dans le journal Al Mounquid

Source : Mustafa Al-Ahnaf, Bernard Botiveau, et Franck Frégosi, *L'Algérie par ses islamistes*, op.cit, p. 132-133

⁷⁷⁸ Al-Ahnaf, Botiveau, et Frégosi, *L'Algérie par ses islamistes*, op.cit, p. 129.

Les relais désignés de cette « invasion des normes occidentales » étaient les médias, un certain nombre d'intellectuels (notamment francophones), les « oulémas du pouvoir », les partis laïcistes, et surtout les institutions de l'État⁷⁷⁹.

Pour les dirigeants du FIS, le rétablissement de l'ordre moral devait être pensé dans le cadre de l'application de leur programme politique au niveau local. Mais ceci ne va pas tarder à provoquer une série de conflits politiques qui allaient les opposer d'une part, aux autres partis politiques concurrents, et d'autre part, à l'autorité de l'État.

Les maires du FIS étaient les premiers à s'estimer lésés par les différentes manœuvres⁷⁸⁰ émanant des autorités centrales dont l'objectif aurait été de les empêcher d'appliquer leurs programmes. Mais à leur tour, ces mêmes maires étaient souvent décriés par les autres partis politiques, notamment pour leur gestion locale jugée intolérante vis-à-vis des autres sensibilités politiques et culturelles. Selon Ramdane Babadji, la nature même de cette gestion contestée résidait dans le déplacement du lieu de la légitimité des sièges des assemblées communales (APC) vers les mosquées (dont le FIS détenait un monopole de fait)⁷⁸¹. La commune et la mosquée deviennent ainsi des passerelles réversibles⁷⁸² où se mélangent le politique et le sacré, offrant aux dirigeants locaux du FIS une possibilité inédite d'imposer la morale religieuse dans tous les domaines de la vie quotidienne : restrictions sur certaines modes vestimentaires jugées dénudées et immorales, annulation de manifestations culturelles considérées comme contraires à la tradition musulmane, interdiction de la mixité dans certains établissements scolaires... etc. Cependant, de notre point de vue, cette centralité accordée au rôle de la mosquée — comprise comme un lieu de production et d'imposition de normes politico-religieuses — ne doit pas être exagérée. Ce serait en effet, sous-estimer la présence massive des militants du FIS dans l'espace public de manière générale. Il n'y a qu'à revenir aux exemples éloquentes fournis par Youcef Fates, sur les détournements par le FIS de la fonction

⁷⁷⁹ Bernard Botiveau, « De nouveaux modes de contestation dans le monde arabe », *Cultures & Conflits* n° 05 (13 mars 2006), in *Emeutes urbaines : Le retour du politique* (Editions L'Harmattan, 1992), p. 81.

⁷⁸⁰ Dans une série de témoignages recueillis en juin 2012 par la chaîne privée Al Magharibia (proche du FIS), d'anciens maires du FIS se sont relayés à l'antenne pour critiquer sévèrement ce qu'ils ont qualifié comme des manœuvres conduites par le gouvernement de Hamrouche. Ces manœuvres auraient eu pour but de les dépouiller de leurs prérogatives locales, telles que le pouvoir d'attribuer des assiettes foncières pour des investisseurs, l'attribution de logements et de lots de terrains pour les citoyens... etc. Ce qui pour eux limitait considérablement leur capacité à améliorer le quotidien des habitants de leurs communes respectives. Al Magharibia, *thème de l'émission : la vie politique algérienne au lendemain des élections locales de juin 1990*, diffusée en juin 2012.

⁷⁸¹ Ramdane Babadji, « le FIS et l'Héritage du FLN, la gestion des communes », in *Maghreb, la démocratie entre parenthèses? : Confluences culturelles* (Editions L'Harmattan, 1992).

⁷⁸² Pour reprendre l'expression de R. Babadji, *Ibid.*

des stades de football, pour se rendre réellement compte du déploiement des militants du FIS en dehors des lieux de culte. Les mosquées ne pouvant plus contenir le flux important de fidèles venus écouter les différents imams membres ou sympathisants du FIS, les stades étaient devenus les seuls lieux pouvant présenter une alternative viable. Cela ne manquera pas de renforcer le sentiment de puissance chez les organisateurs du FIS⁷⁸³.

Cet exemple parmi tant d'autres sur l'accaparement par le FIS des différents espaces publics⁷⁸⁴, soulève la question du rapport asymétrique, qui découle des appropriations inégales de ces différents espaces (compris ici comme des ressources mobilisables à des fins politiques). Jean Rémy et Liliane Voyé ont pointé ce phénomène d'appropriation des espaces avec finesse, en le présentant sous la notion « d'intrusion territoriale⁷⁸⁵ ». Cette intrusion, même si elle n'implique pas forcément une brutalité physique, constitue tout de même une violence faite aux « règles admises de territorialité »⁷⁸⁶. Ainsi, pour les forces politiques antagonistes au FIS, la présence massive des militants de ce dernier sur le terrain s'apparentait à une saturation de l'espace public. Pour les détracteurs du FIS, cet envahissement de l'espace était perçu comme une violation des lieux qui recélaient une haute symbolique collective (mosquées, stades, théâtres, maisons de culture...etc.). De notre point de vue, ce type de transgression peut être considéré comme une forme de violence symbolique⁷⁸⁷, une violence pensée, rationalisée, instrumentalisée, et entrant dans des calculs politiques. En réalité, pour le FIS il s'agissait d'homogénéiser des moyens d'action⁷⁸⁸ ; c'est-à-dire, entreprendre une série d'actions entrecroisées et relayées les unes par les autres, afin d'arriver à une efficacité que requérait chaque circonstance. Plus clairement, il fallait combiner démonstration de force (ex. : grande

⁷⁸³ Youcef Fates, « *L'islamisme algérien et le sport : entre rhétorique et action* », in Christophe Chiclet et Kole Gjeloshaj, *Sport et politique en Méditerranée* (Éditions L'Harmattan, 2005).

⁷⁸⁴ Sur ce sujet Kamel Guemazi citait d'autres lieux conquis de l'espace public : « nous avons démarré des mosquées, mais ensuite nous avons commencé à investir les centres culturels, les salles de sports, les stades, et bien d'autres lieux. Notre action politique visait à promouvoir la bonté, la vertu et l'honnêteté au sein de la société, et parachever notre travail de prédication et d'éducation ». Kamel Guemazi, in Journal arabophone Ech-Chourouk, op.cit.

⁷⁸⁵ Dans « Ville, ordre et violence », Jean Rémy et Liliane Voyé ont brillamment expliqué que les formes spatiales ne pouvaient être réduites à de simples réceptacles passifs. Ils sont, au contraire des ressources de mobilisation, dont l'appropriation peut grandement influencer sur les potentialités de s'imposer vis-à-vis d'autres acteurs dans la transaction sociale. Voir : Jean Rémy et Liliane Voyé, *Ville, ordre et violence : formes spatiales et transaction sociale* (Paris: Presses universitaires de France, 1981)

⁷⁸⁶ Ibid., p. 162.

⁷⁸⁷ Comme le soulignait Xavier Crettiez, *Les formes de la violence* (Paris: la Découverte, 2008), la violence symbolique reste nettement plus difficile à définir, tant elle recèle des aspects bien plus subjectifs si elle est comparée à la violence physique qui repose sur des critères nettement plus concrets. Cela dit, la typologie apportée par Philippe Braud sur la violence symbolique (Violence politique, (Paris: Ed du Seuil, 2004)) nous semble très pertinente, ce qui nous pousse à en faire usage ici.

⁷⁸⁸ L'expression est empruntée à Yves Michaud : Yves Michaud, *Violence et politique* (Paris: Gallimard, 1978), p 71.